

## Journée des droits des femmes, le SNPTES dénonce les doubles discours

*Alain Favennec, secrétaire général adjoint  
Marie-Agnès Després, secrétaire technique nationale*

Le SNPTES, à l'occasion de la journée des droits des femmes, s'étonne, une nouvelle fois, du double langage pratiqué en la matière dans nos secteurs d'intervention (éducation nationale, enseignement supérieur, recherche)... Autrement dit, pour le SNPTES, il demeure étonnant de continuer à entendre ou à lire qu'il convient de réduire ou supprimer les différences salariales ou les discriminations dans les carrières et, par exemple, de continuer mordicus à utiliser et à défendre le barème, pour les promotions et avancements, qui, de manière illégale, en se fondant largement sur l'ancienneté de services publics, favorise majoritairement, si ce n'est essentiellement, les hommes. Comment autrement expliquer les écarts que nous connaissons, si ce n'est par de telles pratiques curieusement défendues par tous sauf par le SNPTES ?

De la même manière, concernant les chercheurs et enseignants-chercheurs, le SNPTES dénonce les pratiques qui conduisent, de facto, à favoriser très largement les hommes dans les évolutions de carrière (l'exemple extrême étant le pourcentage de femmes -moins de 20%- accédant au dernier échelon de la classe exceptionnelle de professeurs des universités, même s'il est vrai que ce corps des professeurs des universités, là aussi pour des raisons diverses parfois contrevenant aux principes et à la légalité, est très largement masculinisé...

Le SNPTES, comme il le fait les autres jours de l'année (<http://www.snptes.fr/Le-SNPTES-denonce-une-campagne.html> et <http://www.snptes.fr/Victime-collaterale-d-une-affaire.html>), profite de cette journée des droits des femmes pour dénoncer, notamment au nom de ses valeurs, toutes les violences : <http://www.snptes.fr/Les-valeurs-du-SNPTES.html>

*Choisy-le-Roi, le 08/03/2018*